



Uniaf
Auvergne-
Rhône-Alpes

UNIS POUR LES FAMILLES



Rapport d'activité 2022

Sommaire

Le mot du président	3
Présentation de l'Uraf AURA	4
Les missions de l'Uraf	5
Le plan stratégique	7
La gouvernance associative	8
La vie associative	11
La représentation familiale	15
Appels à projet	18
L'Uraf et la démocratie sanitaire	20
Recrutement d'un chargé de missions	21
Le forum régional	22
Rencontres et partenariats	23
Hommage à Yves TREHIN	25

Le mot du président

À peine remis des contraintes et des diverses complications des années COVID, à peine reprenons-nous une vie sociale dans les standards que nous avons connus, voilà que notre horizon se voile de nouveau avec les visées hégémonistes d'un dirigeant politique voisin de notre Europe. C'est **la guerre en Ukraine, avec toutes les souffrances infligées à un peuple proche de nous.**

Conséquence de cet événement mais aussi de la cupidité de certains, **les prix se renchérissent et nous retrouvons une inflation du niveau que nous avons connu voilà cinquante ans.**

Cette situation de guerre, l'inflation, la crainte de devoir payer une énergie de plus en plus chère, rajouté aux conséquences du dérèglement climatique créé **stress et incertitude auprès des familles.**

Mais l'année 2022, nous a aussi montré **la résistance des hommes et des femmes** face à l'invasion de leur pays, une solidarité des pays Européens et de l'Amérique face à l'invasion Poutinienne.

Comme ailleurs dans le monde, le réveil de populations opprimées, c'est le combat des Iraniennes face à l'oppression, la rébellion chinoise contre la politique zéro Covid pour ne citer que l'actualité récente.

Je noterais aussi **la prise de conscience de nos concitoyens vis-à-vis de la planète qui les héberge et les nourrit** et, il y a bien d'autres exemples qui nous montrent que tout n'est pas sombre.

Je citerais tout simplement l'exemple de nos Udaf et des associations familiales de notre pays **qui par l'action quotidienne de ses bénévoles, de ses salariés**, au travers des activités ou des services qu'elles déploient sur leur territoire, par la solidarité qui s'en dégage, **nous redonne espoir et optimisme.**

Partout dans notre pays nous rencontrons cette compassion, cette solidarité, comme **cette volonté d'aller de l'avant et de ne pas se laisser aller à la morosité.**

Je profite de ces lignes pour **remercier tous les bénévoles** de notre Uraf, de nos Udaf et de nos Associations Familiales qui par leur courage et leur obstination contaminante, aident les familles dans leur quotidien et défendent leurs droits.

Ce rapport d'activité, vous présente les actions menés au niveau régional par notre Uraf au cours de l'année 2022. De plus l'Uraf s'est dotée d'un plan stratégique opérationnel dont les axes et actions privilégient la collaboration et la participation. Il a pour objectif principal **d'envisager l'avenir de l'Uraf Auvergne-Rhône-Alpes et d'assurer son développement.**

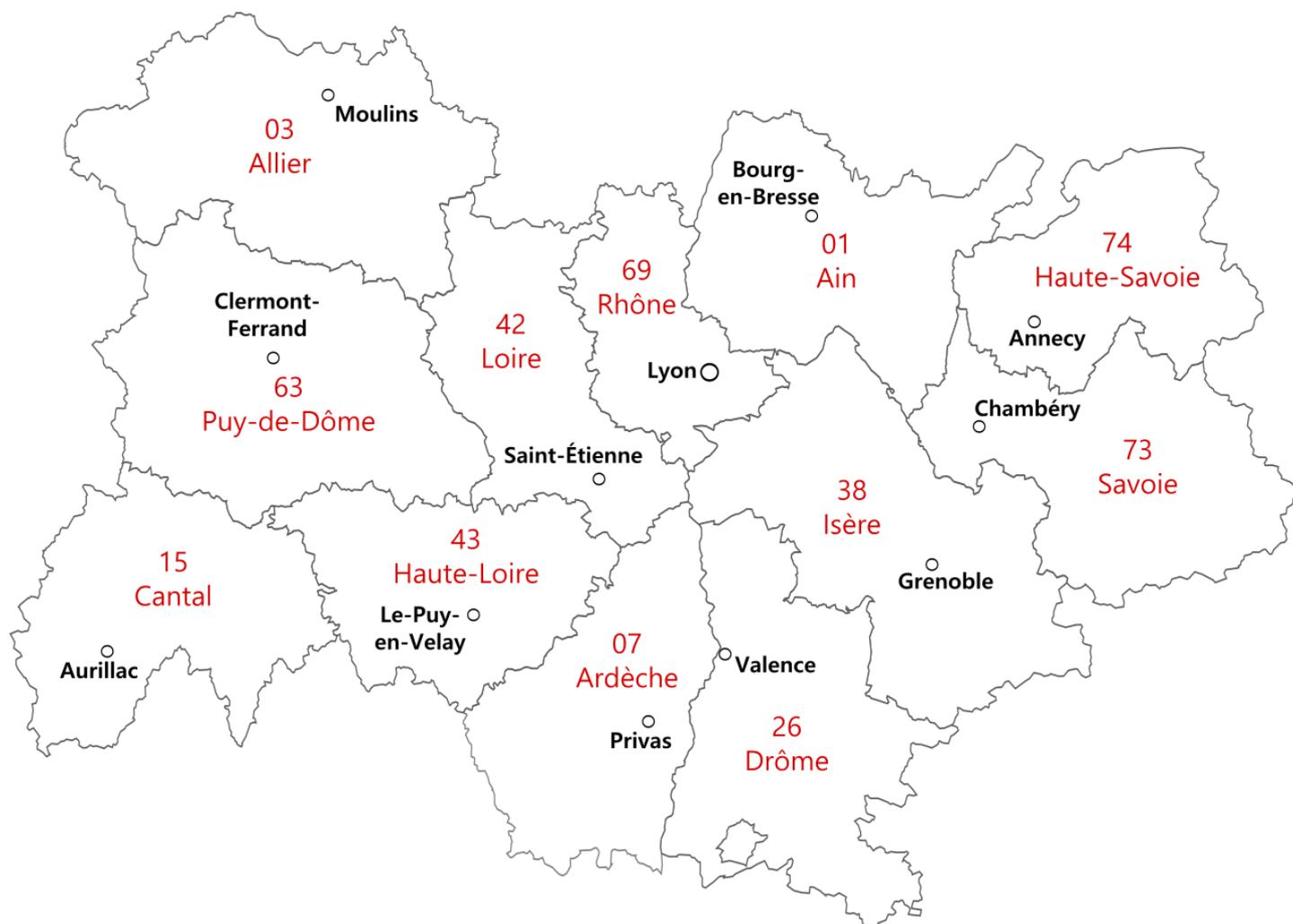
L'Uraf, comme nos Udaf et comme nos associations, sont ce qu'y font leurs bénévoles.



Le Président
Paul BOMBRUN

L'Union Régionale des Associations Familiales d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'Uraf AURA rassemble les 12 unions départementales de la région



Chiffres clés :

2,2 millions de familles sur la région

1600 représentants familiaux bénévoles

695 salariés dans les Udaf

Les missions de l'Uraf AURA

Institution engagée avec et pour les familles, l'Uraf Auvergne-Rhône-Alpes participe à la représentation de l'ensemble des familles qui vivent dans la région. Elle regroupe et soutient les 12 Unions Départementales des Associations Familiales (Udaf) de la région. En réseau, Unaf, Uraf, Udaf mènent des missions inscrites dans le code de l'action sociale et des familles.

Nos missions pour améliorer la vie des familles

1 Porte-parole des familles

Représenter, défendre les familles auprès des instances régionales

L'Uraf représente l'ensemble des 2.2 millions de familles de la région auprès des pouvoirs publics, des instances et organismes régionaux.

Les 10 représentants familiaux de l'Uraf complètent ainsi l'action des 1600 représentants familiaux des Udaf dans les 12 départements.

2 Experte de leurs réalités de vie

Observer et décrypter les besoins des familles de la région

Par le biais des associations familiales adhérentes aux Udaf, des représentants familiaux, l'Uraf se dote d'une mission de veille sur les besoins et attentes des familles. Elle participe ainsi à alimenter le réseau des observatoires des familles.

3 Services aux familles et aux personnes vulnérables

Fédérer et valoriser

L'Uraf fédère les Udaf qui innovent, développent des services dans 6 domaines d'intervention et les valorise au niveau régional :





du **soutien à la parentalité**



Opérateur associatif
de **services MPJM**



de services de délégué
aux **prestations familiales**



de **Points Conseils
Budget**

4 Animatrice régionale

Soutenir et mutualiser

L'Uraf Auvergne-Rhône-Alpes soutient les 12 Udaf de la Région dans l'ensemble de leurs missions :

- soutien à la représentation familiale : formations, réunions, ressources.
- lieu d'échange entre les professionnels et les différents acteurs de l'Udaf (professionnels ou bénévoles), pour favoriser les services et activités en direction des familles et personnes vulnérables.
- fonction études et recherches : ingénierie, ressources, chiffres clefs
- soutien à l'animation des associations familiales : formation, échange de bonnes pratiques.

Le plan stratégique

2021 – 2022 – 2023

Objectif 1

Rendre l'Uraf efficiente
et préparer son développement

- ✱ Faciliter la **cohésion politique** entre les Udaf
- ✱ Définir une **politique à défendre** auprès des pouvoirs publics
- ✱ Soutenir la mise en place de solutions permettant **l'échange de données** et la communication à distance ; **animer le réseau** à l'échelle régionale
- ✱ Apporter un soutien à la **coordination des projets** inter-Udaf et à la **mutualisation des ressources** ; identifier les compétences disponibles au sein des Udaf pour l'exécution des projets régionaux ; **capitaliser les bonnes pratiques** et les diffuser au sein du réseau

Objectif 2

Faire connaître et reconnaître la
représentation familiale
en tant qu'acteur de la société civile

- ✱ **Assurer la liaison** avec les organismes régionaux et les familles
- ✱ **Représenter et présenter l'action familiale** auprès des pouvoirs publics et des organismes régionaux
- ✱ Soutenir les **représentants familiaux** (outils, informations, formations...)
- ✱ En complément de la communication des Udaf, **faire connaître l'action familiale** au grand public (internet, réseaux sociaux, etc.) par l'organisation d'**événements régionaux**

Objectif 3

Développer les
relations partenariales
et chercher à élaborer une
convention pluriannuelle d'objectifs

- ✱ Effectuer une **veille des opportunités** d'action familiale à l'échelle régionale (appels à projets, etc.)
- ✱ Nommer les **représentants régionaux**
- ✱ Mettre sur pied et maintenir un **système de mesure de l'environnement familial** en lien avec les Udaf (observatoire de la familles, enquêtes, sondages, etc.)

Objectif 4

Mutualisation et échanges
des savoir-faire
entre les Udaf, l'Uraf et l'Unaf

- ✱ Mise en place de **groupes des travail** pour associer collaborateurs et militants familiaux sur des thèmes ciblés
- ✱ Suivi de la **qualité des actions régionales**
- ✱ S'assurer de la **satisfaction des Udaf** et des parties prenantes à l'action de l'Uraf

La gouvernance associative : des administrateurs au cœur des préoccupations familiales

Les administrateurs ont en charge **la gestion de l'Uraf,**
du budget et de sa réalisation.

Ils décident des **grandes orientations,**
des **développements stratégiques** de l'Uraf.

Être administrateur, c'est assumer un rôle **au service de l'intérêt général**. C'est être **à la fois témoin et contributeur**. Témoin, parce qu'il doit être **au plus près des réalités familiales**. Contributeur, car il doit **alerter et proposer** aux pouvoirs publics des modalités de réponse face aux préoccupations quotidiennes des familles.

Les principes humanistes fondent l'action associative. Si les valeurs sont importantes et nécessaires, c'est avant tout, le fait de les faire vivre qui donne du sens à celles-ci.

Nos principes partagés sont :

- la politique familiale menée par nos gouvernants ne doit pas appauvrir le concept de cellule familiale
- l'Uraf et les Udaf doivent tenir compte des **évolutions de l'environnement** de plus en plus complexe pour être efficaces et mieux répondre aux attentes des familles
- le partenariat entre les Udaf de la région et associations régionales

La gouvernance de l'Uraf, en 2022, c'est :

24 administrateurs,
tous **bénévoles** et issus des Udaf adhérentes

3 réunions du **conseil d'administration**
2 en présentiel, 1 en visioconférence

3 **assemblées générales**
2 AG ordinaires, 2 AG extraordinaire

2 réunions du **bureau**

Le conseil d'administration

Udaf 01

Michèle JAILLET
Bernard MOREL

Udaf 03

Béatrice VIGNAUD
Alain de l'EPREVIER

Udaf 07

Paul BOMBRUN
Benoit MONTICIOLO

Udaf 15

Pierre FRESNOIS
Suzanne RAYMOND

Udaf 26

Sylvie REVERBEL
Éric DUBERNEST DEBOSCQ

Udaf 38

Sarah MONTAUDON
Bernard TRANCHAND

Udaf 42

Marcel LEROUX
Armand FALCIONI

Udaf 43

Marie-Andrée BLANC
Chantal MERCIER

Udaf 63

Serge MAFFRE
Gilles MAZA

Udaf 69

Jaqueline PAYRE
Michel VIELLY

Udaf 73

Jean-Michel LASSAUNIÈRE
Hugues de BOISRIOU

Udaf 74

Danièle BOCCARD
Jean-Pierre CASSA

Le bureau



Paul BOMBRUN

Udaf de l'Ardèche
Président

Chantal MERCIER

Udaf de Haute-Loire
Vice-présidente



Jean-Michel LASSAUNIÈRE

Udaf de Savoie
Secrétaire

Gilles MAZA

Udaf du Puy-de-Dôme
Trésorier



Bernard TRANCHAND

Udaf de l'Isère

Danièle BOCCARD

Udaf de la Haute-Savoie



Éric DUBERNEST DEBOSCQ

Udaf de la Drôme

La vie associative

1) Les Conseils d'Administration

Contrairement à l'année 2021 fortement impacté par la crise du COVID, nous avons pu tenir nos Conseils d'Administration de manière plus conviviale tout en gardant un lien Visio pour les personnes les plus éloignées.

Le 21 mars 2022 en présentiel, à SAINT-GALMIER (42)

L'ordre du jour de ce conseil d'administration était le suivant :

- Élection du Président
- Élection du bureau
- Approbation du compte-rendu du CA du 21 octobre 2021
- Projet de résolution (trésorerie)
- Point rencontre avec l'ARS
- Tour de table des Udaf (actualités)
- Avis, analyse sur le Forum du 12 mars 2022 « *Et demain pour les jeunes* »
- Après l'Audit, le projet politique et le plan stratégique, quelle propositions, quelles actions pour l'Uraf AURA, comment ?
- Questions diverses : Le Pass senior, l'appel à projet « Plan précarité pauvreté », élus RU en CPAM, Centre de Ressource régional ISTF ...

Le 3 mai 2022 en visioconférence

L'ordre du jour était :

- Validation du compte rendu de la séance du 21 mars 2022
- Élection au bureau d'un secrétaire et d'un trésorier
- Validation de la fiche de poste du chargé de mission
- Mise en place de la commission de recrutement du chargé de mission
- Tour d'actualité des Udaf de la région
- Questions diverses : informations sur la réponse à l'appel à projet du plan précarité pauvreté (lettre de soutien de l'Uraf)
- Information sur le schéma régional MJPM
- Lettre de soutien à l'Union régionale Soliha...

Le 28 novembre 2022 en présentiel et en Visioconférence, à SAINT-GALMIER (42)

L'ordre du jour était :

- Accueil des administrateurs et tour de table de présentation des membres du CA
- Présentation du Chargé de mission Nicolas PREUX
- Approbation du compte-rendu du CA du 3 mai 2022
- Orientations et priorités de travail de l'Uraf AURA et de son chargé de mission
- Une manifestation en 2023 ?
- Actualité des Udaf
- Point financier
- Calendrier des réunions 2023
- Adhésion à l'observatoire de la famille
- Communication Uraf AURA, adhésion à la prochaine salve d mise en place d'un nouveau site Web avec l'Unaf

2) Les Assemblées Générales Extraordinaires

Le 3 Mai et le 28 novembre 2022 en présentiel à SAINT-GALMIER (42)

Par courrier du 22 juillet 2022, le Conseil d'Administration de l'Unaf sur les indications de la commission de contrôle nous a demandé de mettre en conformité certains articles de nos statuts avec les statuts types. Ils s'agissait de modifications qui ont permis une meilleure lisibilité de nos statuts.

3) Les Assemblées Générales Ordinaires

En raison de la richesse des échanges, des nombreux points inscrits à l'ordre du jour de nos différentes instances, en raison aussi de l'éloignement et par voie de conséquence des temps de retour, il a été nécessaire de provoquer deux réunions d'Assemblée Générale.

Le 21 mars 2022 en présentiel à SAINT-GALMIER (42)

L'ordre du jour en a été le suivant :

- Approbation du compte rendu de l'AG de clôture du 15 décembre 2020
- Présentation du rapport d'activité 2020
- Présentation du rapport Financier 2020
- Vote du budget Prévisionnel 2021
- Le Forum de l'URAF AURA du 11 décembre 2021
- Questions diverses

Le 3 mai 2022 en Visioconférence

L'ordre du jour en a été le suivant :

- Ouverture de l'Assemblée
- Vote du quitus aux administrateurs
- Prolongation du plan de projet, projet stratégique à l'année 2022-2023
- Simulation des budgets prévisionnels 2022 - 2023 - 2024 et approbation d'un budget prévisionnel 2022 pour l'embauche du chargé de mission
- Fixation du taux de la cotisation et de la redevance 2022 pour chaque Udaf
- Convention Uraf / Udaf
- Clôture de l'Assemblée Générale

4) Les travaux du bureau

Les membres du bureau de l'Uraf n'ont pu se réunir que deux fois lors de cette année 2022, une troisième réunion de bureau, prévue en présentiel au mois de décembre, a dû être reportée en janvier 2023.

Le mercredi 6 avril 2022

- Approbation de la convention Uraf / Udaf pour proposition au prochain CA.
- Fixation de la date des prochaines réunions de CA et de l'AG., validation des ordres du jour.
- Prospective et simulation budgétaire sur trois ans avec un chargé de mission et un travailleur indépendant.
- Proposition de la prorogation du plan de projet et du plan stratégique.
- Travail sur la fiche de poste et fiche de mission du futur chargé de mission.
- Budget prévisionnel 2022 pour approbation au prochain CA.
- Questions diverses.

Le lundi 19 septembre 2022, en Visioconférence

- Retour sur la commission d'agrément (Unaf) des statuts de l'Uraf Aura.
- Fixation de la date et du lieu de l'AGE et du CA de l'Uraf et fixation des ordres du jour.
- Point financier.
- Point sur le recrutement du chargé de mission, rapport d'activité des Udaf de la région, tournée des Udaf, (Président / Chargé de mission, priorisation des actions du chargé de mission.
- Achat de matériel et proposition de location du véhicule.
- Observatoire de la famille (Intérêt régional).
- Communication, site web.
- Quelles actions pour l'Uraf AURA en 2023.
- Les salariés des Udaf leur rendre partie prenante de la politique familiale des Udaf.
- Questions diverses.

Le jeudi 8 décembre 2022, prévu en présentiel mais reporté

- Retour sur l'AGE et le CA du 28 novembre 2022.
- Un conseil d'administration extraordinaire en Visio ou un séminaire des Présidents en mixte ? Date, points à aborder, thème...
- Ordre du jour du CA du 20 février 2022 en Visio (Horaires, ...).
- Organisation de l'AG 2023. (Lieu, ordre du jour, invités)
- Calendrier des réunions de bureau.
- Point sur les priorités de travail.
- Observatoire de la famille, relance des Udaf et propositions de thèmes à l'Unaf.
- Remplacement du trésorier.
- Séminaire des présidents.
- Questions diverses

5) Le temps de la médiation

Pour l'exercice 2022, l'Uraf AURA est composé de douze Udaf, dont onze ont réglé "leur cotisation" et dix "leur contribution". L'Udaf du Rhône n'a pas payé sa cotisation, ni sa contribution et l'Udaf de la Loire n'a pas payé sa contribution.

Cette situation a fait l'objet de nombreuses discussions et rencontres :

- Le 13 avril à 14 heures dans les locaux de France Assos Santé entre Jacqueline PAYRE, Présidente de l'Udaf du Rhône et de la métropole de Lyon et le Président de l'Uraf AURA Paul BOMBRUN, accompagné de Marie-Andrée BLANC Présidente de l'Udaf de la Haute Loire et de Bernard TRANCHAND membre du bureau de l'Uraf AURA.

- Le 21 avril à 9 heures 30 à la MFR de St Chamond avec Monsieur Marcel LEROUX, président de l'Udaf de la Loire et les mêmes personnes citées ci-dessus.

Malgré ce temps de médiation complété par de nombreux échanges téléphoniques mais aussi de nombreuses discussions lors des réunions statutaires ; au jour de la rédaction de ce rapport il n'a pas été possible de trouver une issue favorable aux différents rencontrés.

Cependant s'il est important de pointer ici les différents actuels, il est surtout essentiel de rappeler la volonté de tous les membres de l'Uraf AURA de vouloir intégrer l'ensemble des départements dans une démarche collective concertée.

Nous poursuivrons sans relâche nos discussions avec les acteurs des Udaf concernés et espérons rapidement des changements de positionnement aux services des familles de notre région.

L'adhésion et la contribution de l'ensemble des Udaf dans l'exécution du projet associatif et d'engagement de l'Uraf pour défendre l'intérêt des familles s'est avant tout une vision de respect et de travail en commun et en continuité tout au long de l'année de l'ensemble des Udaf qui affirment souhaiter œuvrer ensemble sur des orientations communes et afficher une politique et une communication unique et partagée sur le territoire.

La représentation familiale

Depuis 1945, les Udaf et les Uraf ont pour mission de représenter les familles dans les instances locales, départementales et régionales

Au niveau régional l'Uraf a porté la voix des familles dans des champs très variés tel que :

- la politique sociale, environnementale et économique, au CESER

Le **Conseil économique, social et environnemental régional** est la 2ème institution régionale. C'est l'**assemblée consultative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**. Par ses avis et contributions, il concourt à l'administration de la Région.

Le CESER est **une instance au cœur des territoires**, en lien avec ceux qui les font vivre. C'est une institution ancrée dans le réel, au contact direct de ses partenaires, proche des problématiques quotidiennes de ses concitoyens.

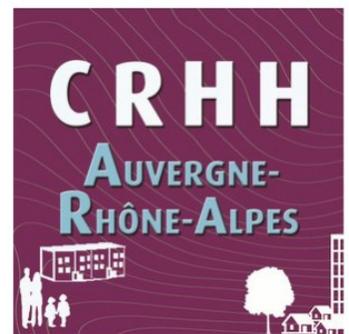
Béatrice VIGNAUD représente l'Uraf dans ce conseil.



- le logement, au CRHH

Le **Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement** est chargé de procéder aux concertations permettant de mieux répondre aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement et de favoriser la cohérence des politiques locales. (article L364-1 du CCH). Le rôle et les compétences du CRHH sont définies aux articles R362-1 et R362-2 du CCH .

Entre autres, le CRHH est chargé d'émettre chaque année sur la base d'un rapport présenté par le préfet de région, un avis sur :



- 1° La satisfaction des **besoins en logement et en hébergement** des différentes catégories de population ;
- 2° Les orientations de la politique foncière et de la **politique de l'habitat et de l'hébergement** dans la région et des actions engagées par l'Etat et les collectivités territoriales dans ces domaines ;
- 3° La programmation annuelle et pluriannuelle des différentes **aides publiques au logement** et des moyens du **dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement** dans la région et la coordination de ces financements, en particulier ceux de l'Etat, de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs groupements et de la participation des employeurs à l'effort de construction ;
- 4° Les modalités d'application dans la région des principes qui régissent l'**attribution des logements locatifs sociaux** ;
- 5° Les politiques menées dans la région en faveur du **logement et de l'hébergement des populations défavorisées** et des populations immigrées.

Jean-Pierre MECH et Dominique CADJ représentent l'Uraf AURA dans ce comité et son instance principale la "Commission Hébergement et Accès au Logement".

- la politique de santé, à la CRSA

La **Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie** est un organisme consultatif composé de plusieurs collèges au sein desquels sont notamment représentés les collectivités territoriales, **les usagers et associations œuvrant dans les domaines de compétence de l'ARS**, les représentants des conférences de territoire, les organisations représentatives des salariés, des employeurs et des professions indépendantes, les professionnels du système de santé, les organismes gestionnaires des établissements et services de santé et médico-sociaux, les organismes de protection sociale.



La CRSA concourt à la politique régionale de santé par ses avis :

- Elle peut faire toute proposition au directeur général de l'ARS sur l'élaboration, **la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé** dans la région.
- Elle organise **l'expression des représentants des usagers** du système de santé.
- Elle procède à l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés **les droits des personnes malades et des usagers** du système de santé, de **l'égalité d'accès aux services** de santé et de **la qualité des prises en charge**.
- Elle rend chaque année un rapport sur **le respect des droits des usagers**.
- Elle organise **des débats publics sur les questions de santé** de son choix.

Marc DAMON a représenté l'Uraf au sein de cette instance (titulaire au collège 2, le collège des représentants des associations s'occupant de la Santé, ou étant agréées Santé). Il a siégé notamment aux commissions « Prévention » et « Droits des Usagers ». Marc DAMON a été remplacé en novembre par **Jean-Michel LASSAUNIÈRE**.

L'Uraf n'ayant pas proposé d'autres candidats, l'ARS a nommé comme suppléants deux membres de l'association RES (Réseau Environnement Santé).

- la représentation des usagers du système de santé, via France Assos Santé



France Assos Santé est le nom choisi par l'union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour **représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts**. La délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé poursuit l'objectif de **promouvoir la solidarité** du système de santé. Elle permet que s'exprime **la vision des usagers sur les problématiques de santé** : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Fort de sa mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître **une représentation des usagers inter associative** forte.

Danièle BOCCARD y représente l'Uraf. Elle a assisté à 17 réunions sur l'année et participé à l'activité de la structure :

- Les 20 propositions de FAS pour la campagne électorale ;
- Les conventions régionales avec ARS : quelles pistes pour le projet de CPOF 2023-2025 ;
- Candidature de FAS ARA au CA de l'UNAASS : fiches de candidature et calendrier ;
- Avis sur le plan de santé du Conseil régional : examen d'une première proposition ;
- Bilan de l'appel à candidatures RU en CDU ;
- Accompagnement à l'installation des CTS ;
- Avis sur le plan de santé du Conseil régional.

- la Protection sociale, dans les Carsat

Les **Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail** ont été créées pour remplacer les CRAM, après la mise en place des agences régionales de santé (ARS) chargées des missions de politique sanitaire et médico-sociale.

Cet organisme, ayant une compétence régionale, est responsable de **l'orientation des personnes qui cotisent auprès des Caisses nationales d'assurance vieillesse et maladie**. Il intervient également pour **informer les assurés** et pour les accompagner afin qu'ils puissent liquider leurs droits à la retraite dans les meilleures conditions.

La Carsat propose également une assistance aux entreprises qui doivent traiter ou transmettre des données sociales aux régimes de retraite, ou encore organiser **des stages de formation** pour garantir la sécurité des hauts responsables et proposer des moyens pour améliorer la sécurité au sein des locaux professionnels.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 2 caisses coexistent :

- La Carsat Auvergne
- La Carsat Rhône-Alpes

Joel GALLET représente l'Uraf à la Carsat Auvergne et Jean-Claude ESCALIER à la Carsat Rhône-Alpes.



- le budget familial dans le COR EducFi

Depuis 2016, la France s'est dotée d'une **stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière**, à l'instar de près de 70 autres pays, reposant sur les principes de haut niveau élaborés par l'OCDE et adoptés par le G20. La Banque de France a été désignée par les pouvoirs publics opérateur national, responsable de la mise en œuvre de la stratégie.



L'OCDE a défini l'éducation financière comme une « *combinaison de conscience financière, de connaissance, d'habileté, d'attitudes et comportements nécessaires pour prendre les bonnes décisions financières et finalement arriver à un bien-être financier individuel apprécié par la personne elle-même* ».

Dans un contexte de complexité et de technicité croissante de l'économie et du secteur financier, chacun a besoin d'informations et chacun y a droit. La technicité des sujets est évidente et croissante : économie globalisée, produits financiers diversifiés et souvent sophistiqués ; nouveaux acteurs financiers ; transactions et paiements dématérialisés... Ce contexte prévaut dans tous les pays.

Est-ce uniquement une affaire de spécialistes ? Non : chacun est amené au quotidien à prendre des décisions « financières », comme gérer son budget, épargner, financer un achat ou encore préparer sa retraite. Chacun reçoit également des propositions financières non sollicitées notamment par téléphone, internet ou sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, **chaque citoyen doit pouvoir comprendre et peser sur les débats économiques**, dont l'issue peut avoir des conséquences sur sa vie courante.

Promouvoir « l'éducation financière » répond donc à un triple enjeu social, économique et démocratique. Des individus avertis en matière budgétaire et financière sont mieux à même de faire des choix adaptés à leurs intérêts et éviter les arnaques financières. Des citoyens, y compris les familles en situation de fragilité financière, disposant des clés pour mieux comprendre les débats économiques sont davantage en mesure de juger de leur pertinence.

Paul BOMBRUN représente l'Uraf au sein du Comité Régional pour l'Éducation Financière.

Appels à projet

Plan précarité pauvreté

Renforcement des actions en faveur des publics vulnérables

Ce projet est le résultat d'**une coordination inédite entre 8 Udaf** (Udaf de l'Allier, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de Savoie et de Haute-Savoie) afin d'apporter **une réponse concertée, cohérente et mutualisée aux besoins de populations en difficulté**. Cela signifie que les actions seront entreprises sous l'égide d'une coordination régionale des directions d'Udaf afin de partager les modalités d'intervention, les outils et stratégies de communication et les critères d'évaluation notamment.

Cette démarche tient toutefois compte des situations géographiques et des besoins spécifiques à chaque département. Certains publics seront donc privilégiés selon les priorités locales alors que d'autres sont transversaux.

Les actions seront menées, pour l'essentiel, au plus près des publics à savoir au sein du réseau France Services, des Points Conseil Budget et autres permanences assurées par les Udaf dans leur département. Les publics visés par ces actions sont notamment : les familles en difficulté financière, les tuteurs familiaux, les aidants familiaux, les familles éloignées du numérique, les très jeunes mamans et le public jeune (4 900 bénéficiaires attendus).

La subvention demandée dans le cadre de cet AAP s'élevait à 736 800 € pour un coût total du projet de 926 670 €. Finalement c'est un peu plus de deux cent mille euros qui ont été accordé et permettra de mettre en œuvre une partie de ces actions au bénéfice des familles de notre région.

Actions entreprises au titre du projet

Les actions qui seront menées répondent aux objectifs décrits par le cahier des charges de l'appel à projet (les départements dans lesquelles les actions seront menées sont entre parenthèse) :

- Familles en difficulté budgétaire : développement de démarches d'aller vers et de démarches proactives pour l'accès aux droits ou l'insertion de publics dits invisibles (Udaf 03, 07, 15, 43, 63, 73, 74)
- Soutien psychologique aux tuteurs familiaux : développement de la participation et du pouvoir d'agir des personnes (Udaf 03, 07, 15, 63, 73, 74)
- Soutien aux aidants familiaux : structuration de l'accès aux besoins fondamentaux : alimentation, santé, logement (Udaf 03, 07, 15, 74)
- Accès au droit des familles : développement de démarches d'aller vers et de démarches proactives pour l'accès aux droits ou l'insertion de publics dits invisibles (Udaf 03, 15, 43, 74)
- Familles éloignées du numérique : développement de démarches d'aller vers et de démarches proactives pour l'accès au droit ou l'insertion de publics dits invisibles (toutes les Udaf parties prenantes de l'AAP)

Centre de ressources

Présentation du projet

Suite à la parution de l'instruction DDCS/SD3B/2020/178 du 15 octobre 2020, relative à la diffusion du cahier des charges des Centres de Ressources régionaux « *Vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap* », l'Uraf AURA a entamé une réflexion pour élaborer **une réponse collective** à cet appel à projet.



Avec l'appui des 12 Udaf de la région, des ADAPEI d'Auvergne-Rhône-Alpes et plus particulièrement de l'ADAPEI de l'Ardèche, l'Uraf AURA s'est engagé dans **une démarche de co-construction** du centre de ressources avec d'autres associations ou organismes agissant dans divers domaines :

- Le domaine du **handicap** : les collectifs "Être par HANDS", le collectif Drôme Handicap, l'association les Saint Exupériens, Planète Autisme, le Pupilles de l'enseignements publics (PEP), Autisme France, Trisomie 21, AFM Téléthon, etc.
- Le domaine de la **santé** : le planning familial, les consultations HANDIMAM des Hospices civiles de Lyon, etc.
- Des organisations plus diverses ou **généralistes** : les établissements de la MGEN, le CDIFF, les PMI, etc.

Calendrier de travail

Depuis le début de l'année 2021, l'Uraf a débuté ses travaux :

- Le 25 janvier 2021 : participation au Webinaire sur la création des centres de ressource organisé au sein du comité parentalité des personnes en situation de Handicap

- Le 29 mars 2021 : organisation d'une première réunion du réseau des Udaf sur la création d'un centre de ressource régional (note de cadrage V0-1).

- Le 28 avril 2021 : organisation et animation d'une réunion inter-associative en Visioconférence, rassemblant déjà 29 participants.

- Le 26 août 2021 : suite à la parution de l'appel à candidature ARS, organisation et animation d'une réunion inter-associative rassemblant tout de même 35 participants, malgré les congés d'été et les vacances.

Il faut noter que la diffusion des informations et des invitations a été faite auprès d'environ de 98 personnes et partenaires, relayées de surcroît par les destinataires au sein de leur réseau associatif et professionnel, ce qui laisse présager de l'ampleur de la tâche, tellement sont nombreux et disséminés les acteurs intervenant dans ce secteur.

Nous remercierons Mme Valérie BENOTTI, présidente de l'Unapei Aura, Mr Cyril CHOUVELON directeur adjoint de l'Adapei du Cantal, Mme Natasha LEONARD directrice de l'Adapei de l'Ardèche et Mr Frédéric Bénéfice directeur de l'Udaf de l'Ardèche pour ce travail de co-construction.

Notre candidature à ce projet n'a pas été retenue au profit de la fédération régional du planning familial qui a choisi de se désolidariser de notre groupe deux semaines avant la date limite de dépôt des dossiers alors qu'auparavant nous avions été encouragé dans cette démarche.

L'Uraf AURA actrice de la démocratie sanitaire

L'Uraf et les Udaf d'Auvergne-Rhône-Alpes portent la voix des familles au sein d'instance consultatives ou décisionnelles à l'échelon local, départemental, interdépartemental et régional :

+ de 200	représentants des usagers dans les ESMS au sein des Commissions de représentation Des Usagers (CDU) , les Conseils de Surveillance (CDS) ou les Commission de Protection des Personnes (CPP) des établissements sanitaires et sociaux
24	représentants dans les Caisses Primaires d'Assurance Maladie 2 représentants familiaux dans chacune des 12 CPAM de la région
12	représentants dans les Conseils Territoriaux de la Santé 1 représentant familial dans chacun des 12 CTS de la région
11	représentants dans les Mutualités Sociales Agricoles 2 à 4 représentants familiaux au sein des 4 MSA de la région
2	représentants dans les Carsat 1 représentant familial titulaire dans chacune des 2 Carsat de la région
1	représentant à l'ARS 1 représentant familial à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

Le réseau Unaf-Uraf-Udaf, ainsi que les associations familiales qui le composent, sont donc **des acteurs essentiels de la démocratie sanitaire**.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Uraf est adhérente à **France Assos Santé** et travaille donc en partenariat avec d'autres associations agrémentées d'usagers du système de santé.

Par ailleurs, on soulignera également la participation de l'Uraf et des Udaf aux **CNR Santé**, initiés en octobre 2022 par le gouvernement, et à l'occasion desquels nous avons pu alerter les pouvoirs publics sur l'état du système de soin sur nos territoires.

Enfin, on rappellera l'organisation, en mars 2022 d'un séminaire régional sur l'impact de la crise COVID sur la santé mentale des jeunes, au cours duquel les différentes instances politiques (région, État...) ont pu être interpellées sur cette problématique.

Recrutement d'un chargé de missions

Commission de recrutement

Le Conseil d'Administration de l'Uraf du 3 mai 2022 a validé le principe du recrutement d'un **chargé de mission régional** et en a défini la fiche de poste.

Dès lors, une commission de recrutement a été créée, composée de 4 administrateurs de l'Uraf (Jean Michel LASSAUNIERE, Chantal MERCIER, Bernard TRANCHAND et Paul BOMBRUN) et de 2 directeurs d'Udaf (Lydie PICHERIT et Philippe ROBERT).

Déroulement du processus de recrutement

Le processus de recrutement s'est déroulé en plusieurs étapes distinctes :

- le 20 juin 2022

Cette première réunion a eu pour objectif de :

- Déterminer la méthode de travail de la commission : fiche de poste, date de dépôt de l'offre d'emploi, diffusion de l'offre d'emploi, organisation du recrutement, etc.
- Finaliser la fiche de poste du chargé de mission pour diffusion lors du recrutement
- Rédaction de l'offre d'emploi et seront déposés les offres : pôle emploi, APEC, Unaf, diffusion dans le réseau, Indeed, ...
- Établissement d'un rétroplanning des différentes opérations (rédaction de l'offre, dépôt de l'offre, date limite de dépôt des candidatures, étude des dossiers de candidature, rencontre avec les candidats retenus)
- Organisation future du travail du chargé de mission ...

- le 24 août 2022

Étude des dossiers de candidatures, choix des candidats qui seront reçus pour une première rencontre en visioconférence. Quatorze candidats ont été retenus pour ce premier entretien, un rendez-vous avec un lien visio individualisé a été envoyé à chacune des personnes pressenties après un contact téléphonique. Sur les quatorze candidats retenus pour cet échange, onze ont répondu à notre invitation.

- les 7 et 8 septembre 2022

Visioconférence de recrutement des candidats retenus, organisée de la façon suivante :

- Mise en relation des membres de la commission et connexion du candidat
- Échange avec le candidat (le candidat se présente, temps de questions réponses avec le candidat, question propre du candidat, fin de l'entretien)
- Après déconnexion du candidat échange entre les membres de la commission
- En fin d'échange avec les candidats et établissement de la liste des candidats

- le 14 septembre 2022

Dernière rencontre avec les cinq candidats sélectionnés, cet entretien s'est déroulé en présentiel à l'Udaf de l'Ardèche. Accompagné de la Vice Présidente, le Président de l'Uraf a reçu les candidats en présentiel, les autres membres de la commission étant en Visioconférence.

Lors de cette journée d'entretien, deux candidats pourtant d'accord lors du dernier contact se sont par la suite désistés. Finalement nous avons pu recevoir 3 candidats sur les 5 retenus .

Ce processus a débouché sur le recrutement de **Nicolas PREUX**. Celui-ci a pris son poste le 24 octobre 2022.

Forum régional la parole aux jeunes

Rappel du projet

Lors de sa réunion d'Avril 2021, le conseil d'administration a souhaité organiser **un temps fort de notre Uraf** sous la forme d'un **forum régional**. Celui-ci était initialement prévu en décembre 2021. Toutefois, la situation épidémique liée au Covid 19 a entraîné à cette période de nouvelles mesures de confinement. Les locaux de la région ne nous étant plus accessible, les regroupements de personnes étant interdit, cette rencontre régionale a été reportée au **12 mars 2022**.

Le thème retenu était celui **des jeunes face à l'épidémie de Covid et les contraintes** qui en ont découlé : *Comment les*

jeunes ont vécu la crise sanitaire du Covid avec ses périodes de confinement, et comment voit-il leur avenir ? Qu'est-ce que le Covid a révélé dans nos sociétés ? Comment nos associations familiales pouvons-nous aider les jeunes face aux difficultés rencontrées ? Comment nos élus et responsables réagissent à ces situations et y apporte des solutions ?

Déroulement de la journée

Les membres du groupe de travail ont jugé pertinent de préparer ce forum **en lien avec nos associations adhérentes**. C'est ainsi que le réseau des **Maisons Familiales Rurales (MFR)** a été associé à cette action. C'est ainsi que plusieurs interviews de groupes de jeunes de maisons Familiales ont été réalisés en visioconférence plus particulièrement auprès de la Maison Familiale de St Laurent de Chamousset, située dans les monts du Lyonnais, département du Rhône. La MF de St Laurent de Chamousset a aussi la particularité d'avoir une formation aux métiers de l'accueil ce qui nous permettait de renforcer efficacement notre hospitalité lors de ce Forum (accueil, café d'accueil, vestiaire ...)

En convergence cela a permis au réseau des MFR de la région Aura de mettre en place une grande enquête auprès de ses jeunes sur ce même thème dans la mesure où les équipes enseignantes s'interrogeaient sur l'impact de cette pandémie sur leurs jeunes, tant sur le plan pédagogique que sur le plan comportemental.

Parallèlement d'autres échanges ont été initiés après contact avec d'autres « catégories » de jeunes, étudiants, jeunes en situation de travail interviewés grâce à la visioconférence.

L'événement a été jugé positivement par les organisateurs, les partenaires et les participants. Ce sont ainsi **plus d'une centaine de participants** qui sont venus assister aux différents débats.

Cet événement a permis de **visibiliser notre réseau**. Ainsi, sont intervenus notamment Paul BOMBRUN (Uraf, Udaf 07), Jean-Michel LASSAUNIÈRE (Uraf, Udaf 73), Bernard TRANCHAND (Uraf, Udaf 38), mais aussi Jean-Philippe VALLAT (Unaf) ainsi que des associations partenaires (France Assos Santé, la fédération régionale des MFR).

Ce forum a également été l'occasion **d'interpeller les institutions** sur cette thématique. Ainsi, sont intervenus notamment Laurent WAUQUIEZ, président de la région AURA, ainsi que sa Vice-Présidente Marie-Pierre MONTORO SADOUX, chargée de la jeunesse, des seniors et des familles. Était également présent M. Olivier DUGRIP, recteur de l'académie de Lyon.

NOUVELLE DATE !

PROGRAMME

Témoignages de jeunes
Tables rondes
Enquêtes

Animé par Stéphane LONGIN,
Journaliste et Rédacteur en chef de RCF,
Puy de Dôme, Allier et Haute-Loire

Grand témoin : Guillaume PREVOST,
Délégué Général de « VersLeHaut », Think tank
dédié aux jeunes et à l'éducation

12^{ème} Forum régional des UDAF Auvergne Rhône Alpes

La parole aux jeunes !

« Après la crise sanitaire, comment envisagent-ils l'avenir ? »

samedi 12 Mars 2022

9h > 16h
Hôtel de Région AURA
Eclaireur François Mitterand
Pass national obligatoire

Inscription gratuite !
auprès de votre Uraf : uraf-aura@uraf84.unaf.fr
avant le 1^{er} Mars 2022

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Rencontres et partenariats

Conseil des régions

Les jeudi 3 mars et jeudi 13 octobre 2022, à PARIS

Sont invités, à ces rencontres organisées par l'Unaf, les représentants des différentes Uraf (présidents, vice-présidents, chargés de mission, représentants aux CESER).

Ont été évoqué la **représentation des Uraf au sein des CESER**, les liens entre les Uraf et les représentants familiaux régionaux.

Ont été présenté les différentes actualités des Uraf et les projets en cours, régionaux et nationaux.

A été voté la liste des candidats au Conseil d'administration de l'Unaf, "liste élaborée par le conseil des régions".

A été travaillé la communication des Uraf (mise en place d'une « plaquette Uraf »).

Rencontre avec la commissaire au plan précarité pauvreté

Le 19 mai 2022, à LYON (69)

L'Uraf a rencontré Mme Cécilie CHRISTIA LEROY, commissaire au plan précarité pauvreté. L'Uraf a présenté à la commissaire notre union régionale (nous lui avons notamment remis notre plaquette de présentation, le plan stratégique ainsi que notre précédent rapport d'activité). Mme CHRISTIA LEROY, de son côté, a présenté les actions de ses services ainsi que la **stratégie nationale du plan précarité pauvreté** (l'insertion RSA, la protection de l'enfance, le Contrat d'Engagement Jeunesse, etc.). Elle a également présenté le « **Fonds de Développement de la Vie Associative** » (FDVA) et a indiqué que l'Uraf et les Udaf pouvaient le mobiliser pour organiser **des actions de formation** auprès de nos bénévoles.

Schéma régional des mandataires judiciaires

25 mai 2022, en visioconférence

Catherine MICHON et Matthieu VALENSI, respectivement directeurs de l'Udaf 01 et de l'Udaf 63, ont représenté l'Uraf et les Udaf de la région à un atelier de co-construction (pilote par la DREETS) du *schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, 2023-2027*.

Conférence régionale petite enfance

Le 23 septembre 2022, à LYON (69)

La Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la CAF du Rhône, Labo Cités et l'URIOPSS, a organisé une conférence régionale des acteurs de la stratégie de lutte de la pauvreté autour de la thématique « *Prévenir les inégalités dès la petite enfance : Agir et innover en Auvergne-Rhône-Alpes* ». Cette dernière a été l'occasion **donner la parole aux acteurs de terrain** pour partager de nombreuses **actions et innovations** dans le secteur de la petite enfance : l'éveil et le développement du langage des enfants, l'accueil de toutes les familles, le développement des dispositifs couplant l'accueil de l'enfant en structure collective et l'insertion professionnelle des parents, ou encore des projets sur la parentalité ou « l'aller-vers » dans les territoires ruraux.

Colloque du CESER

Le 7 novembre, à LYON (69)

L'Uraf a assisté au colloque organisé par le CESER autour de **la thématique de la jeunesse** via deux tables rondes : « *des fragilités économiques accentuées par la crise* » et « *comment acteurs publics et privés peuvent-ils aider les jeunes ?* » (une approche très similaire à celle de notre forum régional). Sont intervenus notamment : l'association étudiante Gaëlis, le président d'une mission locale, le sociologue Camille PEUGNY, le président du CRAJEP et un chargé d'études de l'INJEP.

Rencontre UNAPEI AURA et ADAPEI 42

Le 18 novembre, à SAINT-ÉTIENNE (42)

L'Uraf a rencontré Marc BONNEVIAL, président de l'ADAPEI 42, Valérie BENOTTI, présidente de l'UNAPEI AURA et Maël PICCOLO, chargé de mission à l'UNAPEI AURA. Ont été évoquées les possibilités de **travail en commun** entre nos unions associatives respectives et notamment posé les bases pour le développement d'un **espace de travail partagé** pour les chargés de mission de l'Uraf et de l'UNAPEI AURA.

Rencontre avec le CESER

Le 1er décembre, à LYON (69)

L'Uraf a rencontré **Antoine QUADRINI**, président du CESER d'AURA. Nous lui avons présenté le fonctionnement et l'activité de l'Uraf. De son côté, il a présenté en fonctionnement du CESER ses évolutions récentes et ses actuels axes de travail. Il a notamment insisté sur la nécessité de l'implication des conseillers dans l'activité du CESER et de ses différentes commissions.

Assemblée Générale de France Assos Santé

Le 13 décembre, à SAINTE-FOY-LES-LYON (69)

L'Uraf a assisté à l'AG de France Assos Santé. Ont notamment été discutés la question du renouvellement des mandats des **représentants des usagers** dans les services de santé, le **plaidoyer** auprès des pouvoirs publics, le CNR Santé, le schéma régional de santé, les orientations stratégiques et la situation budgétaire. Une conférence a également été animée autour de la thématique « *L'usager acteur de sa santé : incantation ou prophétie ?* ».

Séminaire « Pauvreté et précarité en rural »

15 décembre, à SAINTE-COLOMBE (69)

L'Uraf a participé au séminaire organisé par Cap Rural et le Laboratoire d'études rurales, autour de la thématique « *Pauvreté et précarité en milieu rural : agir par le développement local et social* ». Sont notamment intervenus des représentants de l'INSEE, de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE), ainsi que des acteurs de terrain intervenant sur cette thématique (un représentant d'un UDCCAS, ATD-Quart Monde, etc.).

Ont également été rencontrées sur l'année, dans le cadre d'échanges bilatéraux Uraf-Udaf : l'Udaf 15, l'Udaf 42 et l'Udaf 69.

D'autres rencontres avec les responsables des instances régionales et associatives sont à programmer afin d'accroître la présence de l'Uraf sur le territoire régional.

Disparition

Ce début d'année 2022 a été marqué par la disparition de Yves TREHIN, vice-président de l'Uraf et aussi de l'Udaf de la Haute-Loire. Nous reproduisons ci-dessous un extrait de l'hommage qui lui a été apporté lors de ses obsèques.

*Yves était **un homme engagé** : président de l'ADMR Pays d'Allagnon, mouvement dont il a aussi été administrateur national et départemental, il était aussi vice-président de l'Union départementale des associations familiales 43 et de l'Union régionale des associations familiales de Auvergne Rhône Alpes.*

*En parallèle du temps qu'il a consacré bénévolement à l'associatif, Yves a mené **une carrière professionnelle d'exception** : ingénieur en aérospatial et dans les systèmes d'information en France et à l'international.*



*Mais Yves était **un homme plein de ressources**, un homme curieux, et passionné : entre vie familiale, bénévolat et carrière professionnelle, il s'est aussi livré à une autre passion : celle de l'écriture, puisqu'il est l'auteur de plusieurs ouvrages : un recueil de Nouvelles, ainsi que trois romans : Le Charme des Vendanges, La Dernière Chanoinesse, et La Visiteuse, son dernier roman qui n'a pas encore été publié.*

*C'est aussi sur ses qualités humaines et sur l'homme qu'il était que je souhaite m'attarder ici : homme **de conviction**, homme **d'engagement**, **militant associatif**. Il a su, avec nombre de bénévoles engagés, mener des actions diverses avec persuasion, vaillance et toujours bienveillance. Sur le terrain, il était pour nous un modèle **au service des solidarités**, mettant **l'humain au service des hommes**.*

*Son dynamisme et sa persévérance étaient communicatifs, toujours à l'écoute pour trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun. Il aimait **le respect, la proximité, la solidarité, l'échange et la relation**. Toujours prêt à donner une nouvelle idée pour faire grandir un projet !*

*Et des projets, il en a menés. Je me dois de mentionner l'organisation mémorable de la fête du pain, en août 2020, un pain cuit au four à bois qui a réuni estivants et habitants ruraux, salariés et bénévoles ADMR au sein du petit village de Servières et qui a rassemblé quelques 200 personnes qui ont pu se délecter autour d'un plat d'algot à l'heure du déjeuner. **Yves était un meneur**, courageux et efficace et c'était **un homme qui aimait la vie**, les amis, les rencontres, les hommes dans leur diversité tout simplement.*

Il a œuvré en lien avec les équipes sur le sujet de la vulnérabilité, de la parentalité et du parrainage de proximité notamment à destination des Mineurs Non Accompagnés, Il a participé, après avoir porté à bout de bras, l'appel à projets à la construction de la plateforme de répit pour les aidants, fruit d'un travail partenarial avec l'ADAPEI 43.

*Il s'est investi avec l'Uraf Auvergne Rhône-Alpes, afin de travailler avec nos confrères et consœurs de la région. Malgré les obstacles, **son optimisme et résilience ont permis de faire avancer des projets** et de renforcer l'Uraf. Merci pour le travail réalisé sur les orientations stratégiques et les modifications des statuts.*

Au sein de son association ADMR, Yves venait de finaliser avec Madame la Maire d'Espalem, la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux de la Maison de services qui devrait être opérationnelle fin 2022.

Un dernier projet qui lui tenait à cœur : celui de la mise en œuvre du dispositif familles Gouvernantes, permettant à des personnes vulnérables de pouvoir être hébergées de façon accompagnée dans des logements décents. Il y tenait beaucoup.

*C'est avec tendresse et affection que je me tourne vers son épouse, ses enfants et son petit-fils, Yann, pour leur dire combien nous avons apprécié la présence d'Yves à nos côtés, **son soutien, son dynamisme, les valeurs qu'il a portées** et qui ont fait **l'homme qu'il a été**.*

Extrait de l'hommage de Marie Andrée BLANC, présidente de l'Udaf 43 et de l'Unaf, aux obsèques de Yves TREHIN, le 6 janvier 2022, à BLESLE (43)



Union Régionale des Associations Familiales d'Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 12 bis, rue Jean-Marie Chavant - 69361 - LYON CEDEX 07

Adresse postale : 22 cours du Temple - 07000 - PRIVAS

Mail :

uraf-aura@uraf84.unaf.fr

Site web :

www.uraf-aura.fr



Uraf AURA



Union Régionale des Associations Familiales AURA